

Cergy-Pontoise, le 16 juin 2015

Le bilan positif de la Fondation de l'UCP pour ses cinq ans

En mai 2010, la Fondation de l'université de Cergy-Pontoise (UCP) a été créée par quatre membres fondateurs aux côtés de l'université : la Banque Populaire Rives de Paris, Orange, Spie batignolles et la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. Celle-ci vise à renforcer les liens déjà existants entre l'université et les entreprises et à faire émerger de nouveaux projets collaboratifs. Aujourd'hui, près de cinq millions d'euros ont été apportés par les fondateurs et de nouveaux mécènes pour permettre entre autres le lancement de chaires partenariales et le financement de bourses d'études.

Fondation
UNIVERSITÉ DE CERGY-PONTOISE

L'université autrement

Il y a tout juste cinq ans, l'UCP créait une Fondation pour participer au rayonnement de l'université, accompagner les projets de l'établissement et promouvoir l'égalité des chances. Dans la perspective de son anniversaire, le 30 juin prochain, la Fondation a dressé un bilan très positif, avec plus cinq millions d'euros levés. Les membres fondateurs aux côtés de l'université et les mécènes qui les ont rejoints depuis

contribuent à financer les actions en faveur de l'égalité des chances, de la recherche et de l'innovation. *"Depuis 2010, nous avons mis en place des bourses d'études pour une centaine d'étudiants, remis des prix à une quarantaine d'entre eux et accompagné une quinzaine de projets de vie étudiante, explique Anne-Sophie Barthez, la présidente de la Fondation. Nous soutenons aussi cinq chaires partenariales, le FacLab et environ 80 projets de recherche à ce jour".*

La Fondation accompagne les projets de l'UCP

Les cinq chaires partenariales soutenues par la Fondation permettent à l'université et l'entreprise de développer ensemble des activités de recherche et d'enseignement autour d'une thématique commune. La Fondation a ainsi permis le financement des chaires Constructions, matériaux et innovations ; Éco-quartiers et villes durables ; Gestion des risques et financement des PME ; Droit et éthique des affaires et Instrumentation innovante pour la maîtrise des processus industriels. La Fondation de l'université porte également deux grands projets en abritant la Fondation Sciences Po Saint-Germain-en-Laye et la Fondation pour la modélisation en économie. *"La Fondation est devenue un acteur incontournable du rapprochement institutionnel entre l'UCP et le monde socio-économique", souligne François Germinet, président de l'université. Au terme de ces cinq années, les partenaires de la Fondation ont unanimement décidé de poursuivre leur implication dans ses projets et se réengagent financièrement pour les cinq années à venir.*

Un rapprochement avec le monde socio-économique porteur de valeurs fortes

Pour mener à bien les projets liés aux axes de développement de l'université que sont notamment l'innovation et de l'égalité des chances, l'équipe de la Fondation est en prospection permanente auprès des entreprises, des fondations et des particuliers. *"L'objectif de la Fondation est de rassembler grands groupes et entreprises du territoire autour de projets ambitieux et porteurs pour l'université de demain"*, précise Anne-Sophie Barthez. En choisissant d'accompagner la Fondation, l'entreprise mécène s'inscrit ainsi dans une démarche socialement responsable et porteuse de valeurs fortes. Elle se trouve au plus près d'un vivier de diplômés de qualité, et contribue à faire progresser la recherche sur des thématiques novatrices. Le dispositif du mécénat inclut en outre des dispositions fiscales avantageuses : les entreprises bénéficient d'une réduction d'impôts sur les sociétés égale à 60% de la somme versée dans la limite de cinq pour mille du chiffre d'affaires hors taxe.

Plus d'informations : <http://fondation.u-cergy.fr>

Twitter : @Fondation_UCP